

REPUBLICQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA
PROMOTION FEMININE ET DE L'ENFANCE



Conakry - Avril 1999

La présente synthèse résume les efforts engagés par le Gouvernement de la République de Guinée de la mise en oeuvre de la "plate-forme" d'action de la promotion des deux plates-formes africaines et mondiales issues des conférences de Dakar en 1994 et mondiale de Beijing en 1995 sur les femmes.

Adoptée en Septembre 1996 par le Gouvernement Guinéen, la politique nationale de promotion féminine offre un cadre d'orientation capable d'assurer aux femmes l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à l'économie. Conformément à ces orientations, elle définit les objectifs et stratégies pour l'élimination des disparités entre les hommes et les femmes.

Ces quatre orientations sont les suivantes

femme.

1. Promotion économique des femmes

- Amélioration du statut social, culturel et politique de la femme et valorisation de son rôle familial
- Renforcement institutionnel du cadre de la promotion de la femme

Conformément aux engagements pris par notre Gouvernement au cours des conférences de Dakar et de Beijing en vue d'accélérer la concrétisation des stratégies prospectives d'action de Nairobi, les actions ci après ont été menées.

LES FEMMES ET LA PAUVRETE

Objectif :
Réduire la pauvreté des femmes en renforçant leur rôle et leur pouvoir économiques.

Stratégies :
1. Création et/ou renforcement de structures financières facilement accessibles aux femmes y compris le développement du système de tontines, de fonds rotatifs et de fonds d'appui aux activités économiques des femmes.

2. Renforcement du mécanisme national fiable et efficace de sensibilisation et de mobilisation des femmes en faveur de l'accès de la mise en valeur et de la protection des ressources naturelles en utilisant tous les moyens de communication traditionnels et modernes.

Résultats obtenus :

<p>Campagnes de sensibilisation sur les obstacles et mesures pour accélérer la scolarisation des filles.</p> <p>Révision des programmes scolaires et insertion de "la pisciculture et de l'enseignement ménager dans les cursus</p> <p>Octroi de bourses d'encouragement à l'orientation des filles vers les filières techniques (ACD) :</p> <p>taxe méricurés inus dans les écoles par l'ONG internationale Mari-</p> <p>représentativité des femmes au sein des organes d'encadrement et de l'éducatif.</p> <p>de la part du budget allouée à l'alphabétisation (actuellement de</p> <p>stéréotypes discriminatoires à l'égard des femmes</p> <p>travaux) matériels, matériels et financiers.</p>	<p>- distribution a</p> <p>Guinée :</p> <p>- amélioration</p> <p>de décision du</p> <p>- Révision à la</p> <p>2%);</p> <p>Difficultés :</p> <p>- Persistance d</p> <p>- La</p>
<p>ME ET LA SANTE</p> <p>éral :</p> <p>élioration de la santé des femmes.</p>	<p>3 = LA</p> <p>Object</p> <p>Favoris</p> <p>Straté</p> <p>- Mise</p> <p>Médica</p>
<p>ace du Programme-Elargi de Vaccination/Soins de Santé Primaires</p> <p>Essentiels (PEV/SSE/ME)</p>	<p></p>

- Création du Comité National de Lutte contre le Sida et autres MST;
- Implication des ONG dans la lutte contre les MST/SIDA;
- Extension de la couverture sanitaire en terme d'infrastructures et équipements;

amélioration de l'accès physique et financier des centres de santé.

III. Amélioration de l'offre de service en planification familiale:

révision des politiques et programmes de santé reproductive;

mise de la formation des Sages-femmes;

amélioration de la prise en charge des toxicomanes;

résultats obtenus :

amélioration de la prévention et de la lutte contre la toxicomanie (cours de réflexion, conférences, prise en charge médicale, campagnes de sensibilisation, activités artistiques et culturelles en collaboration avec le Comité de Lutte contre la Drogue

- Distribution de contraceptifs à base communautaire:

Marketing social des contraceptifs

Création des centres de conseils post-coïtaux

Sensibilisation au niveau des établissements communautaires

Difficultés :

- Insuffisance de l'offre des services
- Faiblesse de l'utilisation des services
- Insuffisance et mauvaise répartition
- Faible représentation des femmes d'origine

4 - LA VIOLENCE A L'EGARD

Objectif Général :

Être connue de 20% femmes leurs droits

leur donner les moyens de les exercer

- Respect de la dignité et de l'intégrité physique des femmes.
- Information et vulgarisation des droits des femmes
- Renforcement du Comité de défense des droits des femmes

essive des viols par l'application plus rigoureuse de la Contribution à l'identification

Résultats obtenus :

- Formation de juristes et para-juristes.
- Mise en place de 6 centres d'Assistance juridique (CAJ) dans les communes de la ville de Conakry et à Nzérékoko.
- Assistance de l'Etat en faveur des femmes en situation difficile (femmes battues, veuves et réfugiées).
- Amélioration progressive des viols dans les centres de santé et les commissariats.
- Campagne de sensibilisation par les leaders d'opinion (religieux, griots, médecins, sages-femmes, ONG, etc.) sur les mutilations génitales féminines.
- Rédaction du projet de code de la famille.

enant certaines

Difficultés :

- La persistance des traditions culturelles et du droit coutumier
- formes de violence contre les femmes
- Faiblesse des ressources humaines, matérielles ou budgétaires.

LES FEMMES ET DES CONFLITS ARMES

Objectif Général :

Assurer la sécurité, la dignité et le bien-être en charge des femmes et les jeunes mères et réfugiées.

Stratégies :

- Analyse en interne d'une campagne d'urgence en faveur des réfugiés et les autres intervenants (Missions Diplomatiques, HCR, etc.)
- Développement d'un partenariat entre le (Autres Départements, institutions internationales)
- Implication des ONG féminines dans la prévention des conflits
- Implication de la Première Dames pour la République à la Mission Africaine des

Résultats obtenus :

- Sensibilisation des populations en faveur de la paix
- Dons de vivres, de médicaments et de vêtements aux réfugiés du Liberia, de la Sierra

Leone et de la Guinée Bissau.

- Construction d'écoles, de dispensaires, de latrines et des abris pour réfugiés.

Difficultés :

- Faiblesse des moyens matériels et humains
- Barrières culturelles et linguistiques entre populations autochtones et Réfugiés

6 - LES FEMMES ET L'ECONOMIE

Objectif général :

Promouvoir les activités génératrices de revenus des femmes

Objectifs	Indicateurs	Stratégies	Activités
- Promotion d'activités génératrices de revenus			
- Mobilisation de ressources financières			
- Formation et perfectionnement professionnels des femmes			
- Formation en entrepreneuriat des femmes			

- Imperfection de certaines structures organisationnelles des femmes
- Taux d'intérêt très élevés et dissuasifs pratiqués sur les crédits à court terme ;

7 - LES FEMMES, LE POUVOIR ET LES RESPONSABILITES DANS LA PRISE DE DECISION

Objectif: Assurer la pleine implication des femmes à la gestion des affaires publiques et à la prise de décision dans les domaines politique, économique et social.

Stratégies :

- Sensibilisation de la société en faveur d'un changement de comportements envers la femme,
- Incitation des femmes à s'impliquer davantage dans les organes de prise de décision.
- Création et mise en place de réseaux féminins dans tous les domaines.
- Création d'organisations féminines fortes !

Résultats Obtenus :

- Implication des femmes à la base dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes d'encadrement les concernant.
- Intensification de l'éducation démocratique des femmes et leur implication effective dans le processus électoral.
- Fonctionnement de la Coordination des ONG féminines de Guinée (COFEG), du Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires (REFAMP), de l'Association Guinéenne des Femmes Leaders (AGFEL), etc.

- Application de la convention sur l'élimination de
légard des femmes (CEDAW).
- Unions fortes (Union des Paysans du Foutah : filière

- Délibération du rapport sur
toutes les formes de discrimi
- Existence d'Unions régional

Difficultés :

- Pesanteurs socioculturelles sur le statut de la femme et de la petite fille
- Faible niveau de formation et d'éducation civique de la majorité des femmes

8 - LES MECANISMES INSTITUTIONNELS DE PROMOTION DE LA FEMME

Objectif Général :

- Améliorer la capacité de coordination du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance.

Stratégies :

- Renforcement de la structure organisationnelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance.
- Amélioration de la capacité d'encadrement des populations par la formation et/ou le perfectionnement du personnel de conception.

isation des fonds nécessaires au financement des

tion de la société civile.

Amélioration de la capacité d programmes de promotion fem

- Renforcement des capacités d

Résultats Obtenus :

du Ministère dans sa structure nationale et

- Meublement du cadre org décentralisée.

nts en management, bureautique-informatique.

- Formation de 800 Cadres administration et anglais.

Multiplication et diffusion de

Mise en place des points locaux de la promotion de la femme dans les Dépar

ministériels partenaires.

Existence d'une quarantaine d'ONG féminines opérationnelles dans tous les domaines.

Difficultés

- Faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières
- Faiblesse organisationnelle des ONG et dispersion des objectifs

9 - LES DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES :

Objectif Général :

- Assurer la jouissance des droits et une meilleure prise en charge de la citoyenneté par les femmes.

Stratégies :

Large diffusion des textes juridiques pour :

- L'amélioration de la connaissance par les femmes de leurs droits.
- L'amélioration du taux de saisine des juridictions.
- L'application effective des lois et sanctions contre les violences exercées sur les femmes.

Résultats Obtenus :

- Lutte contre toutes les formes de violences y compris l'intégrisme.

nos langues nationales par l'ONG des femmes juristes de la
tion de toutes les formes de discrimination à l'égard des

- Large diffusion
convention sur
femmes.

d'Assistance juridique pour les femmes à Coraary et

- Création des
N'Zérékore.

de la famille

- Elaboration du C

Difficultés :

- la non applicabilité de certains textes en vigueur

10 - LES FEMMES ET LES MEDIAS :

Cadre de Références :

minimales et contribuer à

- Assurer et intensifier la couverture médiatique des activités
asseoir une image positive de la femme.

Stratégies :

tion dans le curricula des étudiants en journalisme l'approche genre et
ment.

d'un système mobile d'information avec support audiovisuel.

ation de tous les textes de lois sur les droits des femmes dans les langues

d'une émission télévisée sur la promotion des arts et des sports féminins

Résultats Obtenus :

ames

- Mise en place de l'Antenne nationale de l'Association des Professionnelles
de la Communication (APAC)

Diffusion dans nos langues nationales des textes de lois sur les droits de la

s de diffusion à la radio et la télévision pour la promotion féminine (la

meine, parole aux femmes, le panier de la ménagère etc...)

és :

s sur les programmes

- faiblesse numérique des femmes travaillant dans les médias
- Insuffisance de l'information et de la formation des journa-
de promotion de la femme.

LES FEMMES ET L'ENVIRONNEMENT :

Objectif Général :

Améliorer la participation des femmes dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Stratégies :

- L'implication des femmes dans les structures de décision concernant les ressources naturelles (eau, assainissement et environnement)
- La lutte contre le feu de brousse.

Résultats Obtenus :

- La création de comités de femmes pour la gestion des zones dégradées et le reboisement des zones dégradées.
- L'implication des Associations féminines dans l'assainissement.

Difficultés :

Résistance aux changements face aux nouvelles technologies.

LES PETITES FILLES

Objectif Général :

Protéger et promouvoir la petite fille

Stratégies :

- Sensibilisation de la population par l'Etat et les ONG sur les pratiques génitales féminines.
- Suivi sanitaire et nutritionnel dans les Centres d'encadrement.
- Encourager les victimes de viol et leurs familles à se présenter surtout dans les centres d'assistance juridique (CAJ).
- Améliorer la sensibilisation des familles à la responsabilité.
- Promouvoir la socialisation de la jeune fille.
- Maintenir et éliminer les stéréotypes discriminatoires.

Résultats Obtenus :

- Création dans les hôpitaux d'un service d'accueil pour les victimes de viol.
- Conférences de sensibilisation des familles à la responsabilité.
- Extension des services de planification familiale.
- Lutte contre les mariages et grossesses précoces et les maux.
- Plaidoyer devant l'Assemblée Nationale en vue de légiférer en faveur de la santé de la femme.

Création de centres d'alphabétisation professionnalisante pour les jeunes filles.

Création de centres d'alphabétisation professionnalisante pour les jeunes filles.

Création de centres d'alphabétisation professionnalisante pour les jeunes filles.

Création de centres d'alphabétisation professionnalisante pour les jeunes filles.

Création de centres d'alphabétisation professionnalisante pour les jeunes filles.

Création de centres d'alphabétisation professionnalisante pour les jeunes filles.

Difficultés:

- persistance de certaines pratiques néfastes à la santé de la femme comme l'excision, la